

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
25 février 2019

PUBLIE LE : 13 MARS 2019

Délibération n°250219-1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pu siéger le dix-neuf février deux mille dix-neuf par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 19 FÉVRIER 2019

Présents

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Franziska JADIN, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE TITULAIRE
Gilbert AUDURIER, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

Jean-Luc GRIS, PRESIDENT
Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Julien LORENZO, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Aurélie ROUCHES, Responsable du secrétariat général

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	16
<u>Délégués présents</u>	:	10
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	10

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq février à dix-sept heures, le Comité de Syndicats Intercommunaux pour la Destruction des Résidus Urbains, dûment convoqué par le Président le vingt février, s'est réuni à l'Hotel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc GRIS**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 25 FÉVRIER 2019

Présents

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Franziska JADIN, DELEGUEE TITULAIRE
 Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE TITULAIRE
 Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Jean-Luc GRIS, PRESIDENT
 Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
 Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
 Julien LORENZO, DELEGUE TITULAIRE
 Ghislaine SENE, DELEGUEE TITULAIRE
 Denis FAIST, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE
 Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
 Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
 Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
 Isabelle BRARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
 Gilbert AUDURIER, DELEGUE SUPPLEANT
 Jean-François RAMBICUR, DELEGUE SUPPLEANT
 Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT
 Nicolas LEGUAY, DELEGUE SUPPLEANT

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Albert BISCHEROUR, DELEGUE TITULAIRE
 Amadou DAFF, DELEGUE TITULAIRE
 Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
 Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
 Eric ROGER, DELEGUE TITULAIRE
 François DAZELLE, DELEGUE TITULAIRE
 Hubert FRANCOIS-DAINVILLE, DELEGUE TITULAIRE
 Jean-Luc SANTINI, DELEGUE TITULAIRE
 Lucas CHARME, DELEGUE TITULAIRE
 Fatiha EL MASAUDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
 Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
 Fabrice POURCHE, DELEGUE SUPPLEANT
 Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT
 Patrick MEUNIER, DELEGUE SUPPLEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
 Madame Audrey MILLEVILLE, Responsable du SIDRU
 Madame Agnès CHEVALIER, Responsable des instances
 AZALYS : Monsieur Eric BAILO, Directeur

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	PAS NECESSAIRE
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	9

SIDRU / CS -250219-1

OBJET : PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2018

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 21 du règlement intérieur du SIDRU ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier du comité ;

LE COMITE,

Après en avoir délibéré :

APPROUVE, à l'unanimité, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 13 MARS 2019
Transmis en préfecture et affiché le 13 MARS 2019

Pour Extrait Conforme



Jean-Luc GRIS
Président du Syndicat Intercommunal